

délibération D_2023_4_4

OBJET : Election d'un délégué titulaire au Secteur Intercommunal d'Énergies de Hiersac-St Amant de Boixe en remplacement de M. VIGIER Valérian démissionnaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la démission de M. VIGIER Valérian il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau délégué au Secteur Intercommunal d'Énergies de Hiersac - St Amant de Boixe.

XXXX se porte candidat à ce poste.

Monsieur le Maire fait procéder au vote.

Après dépouillement XXXX obtient XX voix, il est donc élu à l'unanimité délégué au Secteur Intercommunal d'Énergies de Hiersac - St Amant de Boixe.